

## Société coopérative fruitière de La Perrine

Près du nant de la Courbatière, était installée la fruitière dans la maison de Germain Falquet. Selon les dires de son fils Pierre Falquet, Napoléon III s'y serait arrêté lors de son passage en 1860. En 1896, la fruitière de La Perrine traitait 756 quintaux de lait, celle de Pouilly 1880 quintaux, du chef-lieu 400 quintaux. En 1924, la fruitière pouvait compter sur 820 kilos de lait produits quotidiennement par 140 vaches laitières.

Le 1<sup>er</sup> mars 1924, une parcelle de 19 ares située « au Blanchard » fut vendue aux enchères publiques, par François Joseph Chastel, président du Tribunal civil de Bonneville, propriétaire de la ferme et des terrains environnants. Le président, Joseph Nier-Maréchal, adjudicataire pour la « Société Coopérative Fruitière du Chef-lieu et de la Perrine », l'obtint moyennant le prix de 5715 francs. Les vendeurs imposèrent trois clauses : l'obligation de créer une canalisation en drains, de la fosse jusqu'au ruisseau communiquant avec l'Arve, de construire une fosse à purin dont le contenu servant d'engrais serait à la disposition gratuite des vendeurs, et d'enclore la propriété acquise. Françoise Caroline Menoud, épouse de Henri Bailloz vendit le droit d'établir une canalisation souterraine destinée à amener l'eau à la fruitière sur des parcelles de terrains au lieu-dit « Les Huches » pour un montant de 150 francs, à condition qu'elle prenne l'eau à la fontaine se trouvant devant. On trouve aussi la vente d'une petite portion de terrain, ainsi que l'autorisation de poser des canalisations souterraines par Auguste Ancrenaz, la construction d'un réservoir sur une parcelle située au Cellier Mullin, appartenant à Jean-Sylvain Joly.

Au lieu-dit « Au Blanchard », on construisit la fruitière, la porcherie, un petit hangar. Le devis proposé par l'entreprise Jacolino, daté du 30 juin 1924 atteignait 16 173 francs. La construction d'un réservoir de deux mètres sur cinq sur une parcelle appartenant à Jean Sylvain Joly, ainsi que l'adduction et l'aménagement de l'eau potable, fit l'objet d'un devis estimatif de 19 000 francs, le 10 juillet 1925.

## Devis de l'architecte F. Musy, de Viuz, de décembre 1924 :

Fruitière, bâtiments (garage et hangar) et sol pour emplacements : 107'909,96 francs.  
Porcherie : 57'019,97 francs.  
Eclairage et force motrice : 2'150 francs.  
Installation de fromagerie moderne : 36'540 francs.  
Adduction et aménagement d'eau potable : 28'401,50 francs.  
Travaux supplémentaires : 16'300 francs.  
Honoraires de l'architecte : 10'481 francs.  
Acquisition d'emplacements pour les pylônes et pour les hangars du câble : 96 francs.  
Acquisition de la source : 1'000 francs.  
Acquisition des emplacements des réservoirs : 70 francs.  
Indemnités allouées pour le passage des conduites d'eau : 500 francs.  
Indemnités réglées pour les emplacements des pylônes : 500 francs.  
Travaux à l'heure pour les fondations de la fruitière par des manœuvres à raison de 3 francs de l'heure : 210 francs.  
Il y a lieu de déduire un rabais de 2 % consenti par l'entrepreneur Antoine Jacolino sur les travaux de maçonnerie,  
Câble aérien : 26'144,50 francs.

Fruitière de La Perrine.  
Photo A. Blanc 2012

